

PROPOSITION RELATIVE À LA DIVISION D'UNE PARCELLE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL EN DEUX PARCELLES, À LA CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE D'USAGE EXTÉRIEUR ET D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE PUBLIC À PIED

Considérant,

- le tableau de mutation N° 5/2011, établi par HKDgéomatique, ingénieur géomètre officiel, le 28 janvier 2011, prévoyant la division de la parcelle du domaine public communal N°14'395 en deux parcelles, soit une parcelle du domaine public communal N°14'395A, de 3'048 m², et une autre du domaine privé communal N°4'717 (dp 14'395B), de 26 m²,
- l'aboutissement des négociations entre la commune et Monsieur Gérard Sapey qui prévoit :
 - a) la constitution d'une **servitude d'usage extérieur** sur la nouvelle parcelle du domaine privé communal N°4'717 au profit de la parcelle N°3'386 (fonds dominant), qui s'exerce sur l'assiette figurée par le symbole F1 au plan de servitudes, établi par HKDgéomatique
 - b) la constitution d'une **servitude de passage public à pied** sur la parcelle N°3'386 au profit de la commune (bénéficiaire), qui s'exerce sur l'assiette figurée par le symbole C1 au plan de servitudes, établi par HKDgéomatique,
- le projet d'acte notarié établi par Me Pierre Mottu en date du 22 mars 2011,
- conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre k, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 et à l'article 11 de la loi sur le domaine public du 24 juin 1961.

Sur proposition du maire et des adjoints,

le Conseil municipal

DÉCIDE

À l'unanimité, soit par 13 voix pour :

1. De demander au Conseil d'État d'accepter la division de la parcelle du domaine public communal N°14'395 en deux parcelles, soit une parcelle du domaine public communal N°14'395A, de 3'048 m², et une autre du domaine privé communal N°4'717 (dp 14'395B), de 26 m².



Législature 2007-2011

Délibération D-1271

Séance du 12 avril 2011

2. D'accepter la constitution d'une **servitude d'usage extérieur** sur la nouvelle parcelle du domaine privé communal N°4'717, feuille 29, au profit de la parcelle N°3'386 (fonds dominant), feuille 29, propriété de Monsieur Gérard Sapey, qui s'exerce sur l'assiette figurée par le symbole F1 au plan de servitudes établi par HKDgéomatique.
3. D'accepter la constitution d'une **servitude de passage public à pied** sur la parcelle N°3'386, feuille 29, au profit de la commune (bénéficiaire), qui s'exerce sur l'assiette figurée par le symbole C1 au plan des servitudes, établi par HKDgéomatique.
4. De charger le maire de signer l'acte notarié y relatif.

Le délai pour demander un référendum expire le 19 mai 2011.

Bardonnex, le 19 avril 2011

Béatrice GUEX-CROSIER
Présidente